

Santé au travail :

«ça commence à bien faire !»

Sur le site AlterEco+, une chronique de F. Desriaux : Rédacteur en chef de la revue Santé & Travail

Coup sur coup. Le Sénat a commencé par annuler le compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P) – qui a fait descendre dans la rue des milliers de patrons en colère. Le Medef a ensuite proposé aux partenaires sociaux une OPA sur le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) sous la forme d'une fusion avec le comité d'entreprise et le conseil pour la simplification pour les entreprises, repris par l'Elysée. Et enfin, le gouvernement envisage d'écorner sérieusement la médecine du travail. Les visites médicales pourraient être confiées aux médecins généralistes et les restrictions d'aptitude médicale, avec les mesures d'aménagement des postes de travail qui les accompagnent et qui embêtent tant les employeurs, sont dans le collimateur du secrétaire d'Etat à la simplification. **Si ce projet aboutissait, ce serait à coup sûr la fin d'un des piliers de la prévention des risques professionnels, de l'adaptation du travail à l'homme.**

Il est donc permis de se demander si, désormais, ce n'est pas l'ensemble de la santé au travail qui « *commence à bien faire* », à l'instar de la formule usitée par le précédent chef de l'Etat à propos de l'environnement.

Anxiété des patrons

Une chose est sûre. On ne pourra pas reprocher à Pierre Gattaz, le numéro 1 du Medef, d'avoir loupé son plan de com. Il a habilement su imposer dans les médias l'anxiété des patrons face à la complexité du compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P). Et à faire oublier du même coup que ce dispositif constituait une contrepartie sociale majeure au recul de l'âge de la retraite pour les salariés soumis à des conditions de travail pénibles pouvant altérer leur espérance de vie.

Exit l'angoisse des salariés qui ne peuvent plus tenir les cadences, les horaires, ou des contraintes de poste incompatibles avec leur avance en âge et leur usure professionnelle et qui redoutent un licenciement pour inaptitude et la mort sociale qui s'en suivra.

Une partie du patronat et du gouvernement préfère casser le thermomètre plutôt que de faire baisser la fièvre

Exit également, le P de la prévention. Qui défend encore l'intérêt de la démarche du C3P pour repérer et éradiquer dans les entreprises les facteurs de risques susceptibles d'avoir des effets à long terme et de compromettre le maintien dans l'emploi des salariés vieillissants ? Pas grand monde au sein du gouvernement et de l'administration, à part le directeur général du travail s'exprimant aux dernières Rencontres de notre magazine *Santé & Travail*. On a entendu des ministres suggérer d'assouplir le dispositif, peut-être même de supprimer carrément du décret certains facteurs de risque comme les gestes et postures pénibles... Mais personne n'est monté au créneau pour souligner que le compte pénibilité s'inscrivait d'abord dans une politique d'évaluation des risques et de traçabilité des expositions.

Secteurs exposés

Ce manque de réaction est d'autant plus regrettable qu'il y a quelques jours, le ministère du Travail publiait les résultats de son [étude sur la surveillance médicale des risques](#). Sale temps pour les ouvriers, les employés du commerce et des services. La pénibilité du travail les concerne au premier chef, notamment dans la construction, l'industrie manufacturière, le secteur du traitement des déchets et l'agriculture.

Dans une société responsable et juste, il serait cohérent de s'attaquer résolument à l'amélioration des conditions de travail dans ces secteurs et pour ces catégories de travailleurs, dès lors que l'on a reculé l'âge de la retraite. Si l'on veut qu'ils puissent rester effectivement dans l'emploi. Manifestement, ce n'est pas le choix d'une partie du patronat, du gouvernement et de sa majorité qui préfère casser le thermomètre plutôt que de faire baisser la fièvre.

François Desriaux

NB : même si les remarques de M DESRIAUX semblent concerner essentiellement le secteur privé, la FSU est très inquiète de l'avenir d'une telle philosophie appliquée au public et au secteur de l'enseignement en particulier. Restons extrêmement vigilants et attentifs à ce qui se fait dans le privé : utilisons tous nos contacts pour nous informer et tisser des liens de solidarité : l'action commence par là !